

Delta T :

utilisation du téléservice aiguilleur pendant la période de transition de NSTI vers Delta T

Pas à pas services opérateurs

Montreuil, le 1^{er} septembre 2019

**Direction générale des douanes et droits indirects
Sous-direction du Commerce international
Bureau de la Politique du dédouanement – Cellule transit**



MINISTÈRE
DE L'ACTION ET DES
COMPTES PUBLICS



PRÉSENTATION DE L'AIGUILLEUR

— Un outil de la bascule de NSTI à Delta T...

- **Les principes de la bascule entre NSTI et Delta T**
 - Tout mouvement de transit débuté dans **NSTI** doit d'achever dans **NSTI**.
 - Tout mouvement de transit débuté dans **Delta T** doit s'achever dans **Delta T**.

Un outil de la bascule de NSTI à Delta T...

▪ La finalité de l'aiguilleur

- L'aiguilleur permet de déterminer, pour un mouvement donné matérialisé par un MRN, l'applicatif de transit devant être utilisé pour gérer ce dernier :
 - Soit **NSTI** ;
 - Soit **Delta T**.



LE FONCTIONNEMENT DE L'AIGUILLEUR POUR LES OPÉRATEURS

Un fonctionnement différencié selon le mode de connexion des opérateurs

- **Cas n°1** : l'opérateur se connecte en EDI (*electronic data interchange*)
 - L'opérateur a recours à une solution informatique fournie par un prestataire EDI certifiée par le Centre informatique douanier
 - L'aiguilleur fonctionne de manière transparente et oriente les mouvements vers NSTI ou Delta T selon que le prestataire a basculé de NSTI vers Delta T ou non
 - **Aucune action** n'est requise de la part de l'opérateur agissant en EDI

Un fonctionnement différencié selon le mode de connexion des opérateurs

▪ Cas n°2 : l'opérateur se connecte en DTI (*data trade interchange*)

- L'opérateur a recours à la plateforme gratuite ProDouane pour se connecter à Delta T
- Dès le lancement de Delta T, l'opérateur doit :
 - Pour la **création** de tout nouveau mouvement de transit, utiliser l'**aiguilleur**, afin de savoir quel applicatif utiliser pour déposer sa déclaration de transit ;

N.B : l'aiguilleur indiquera à l'opérateur s'il a basculé à Delta T ou non

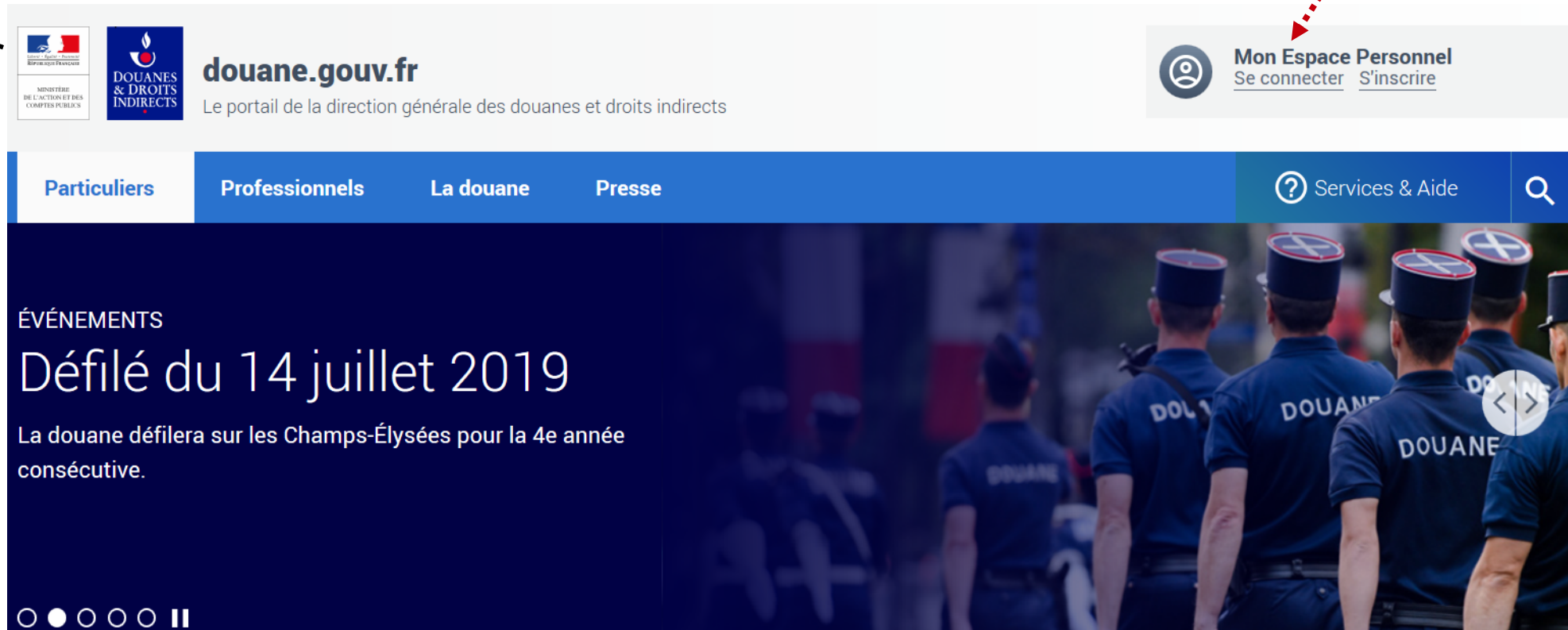
- Pour la **gestion** des mouvements de transit en cours, passer par l'**aiguilleur** pour savoir quel applicatif utiliser, afin de notifier l'arrivée des marchandises à destination.

Le fonctionnement de l'aiguilleur pour les opérateurs

Pas à pas d'utilisation de l'aiguilleur par les opérateurs

- L'opérateur se connecte à douane.gouv.fr

L'opérateur se connecte à son espace personnel

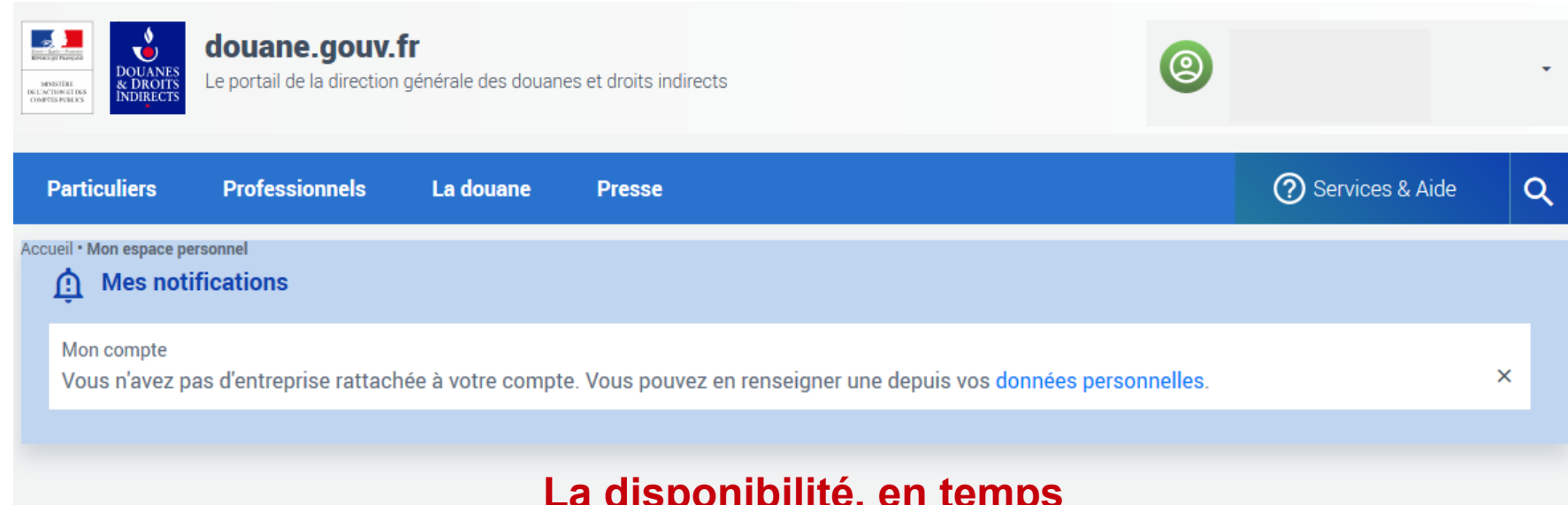


The screenshot shows the homepage of douane.gouv.fr. At the top left, there are logos for the French Republic and the Ministry of the Budget and Public Accounts, followed by the Douanes & Droits Indirects logo and the text 'douane.gouv.fr'. Below this is the tagline 'Le portail de la direction générale des douanes et droits indirects'. A navigation bar contains links for 'Particuliers', 'Professionnels', 'La douane', 'Presse', and 'Services & Aide'. A video player is featured with the title 'ÉVÉNEMENTS Défilé du 14 juillet 2019' and the text 'La douane défilera sur les Champs-Élysées pour la 4e année consécutive.' The video player shows a group of customs officers in uniform marching. A red dashed arrow points from the text 'L'opérateur se connecte à son espace personnel' to the 'Mon Espace Personnel' button in the top right corner of the website, which includes links for 'Se connecter' and 'S'inscrire'.

Le fonctionnement de l'aiguilleur pour les opérateurs

**Pas à pas
d'utilisation de
l'aiguilleur par les
opérateurs**

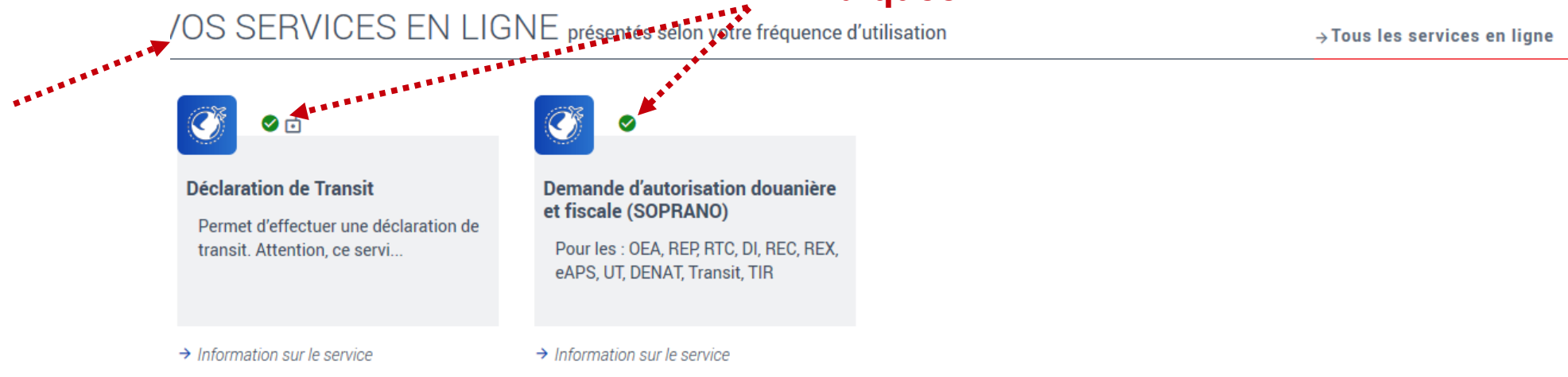
▪ **L'opérateur
se connecte
à douane
.gouv.fr**



The screenshot shows the homepage of douane.gouv.fr. At the top, there are logos for the French Republic and Douanes & Droits Indirects, along with the text 'douane.gouv.fr' and 'Le portail de la direction générale des douanes et droits indirects'. A navigation bar contains 'Particuliers', 'Professionnels', 'La douane', and 'Presse'. On the right, there is a 'Services & Aide' link with a question mark icon and a search icon. Below the navigation bar, the main content area shows 'Accueil • Mon espace personnel' and 'Mes notifications'. A notification box is visible, stating 'Mon compte' and 'Vous n'avez pas d'entreprise rattachée à votre compte. Vous pouvez en renseigner une depuis vos données personnelles.'

**La disponibilité, en temps
réel, du téléservice est
indiquée**

**L'opérateur
accède à Delta T
dans ses services
en ligne**



The screenshot shows the 'VOS SERVICES EN LIGNE' section of the website. The title is 'VOS SERVICES EN LIGNE présentés selon votre fréquence d'utilisation' with a link '→ Tous les services en ligne'. Below the title, there are two service cards. The first card is 'Déclaration de Transit' with a description 'Permet d'effectuer une déclaration de transit. Attention, ce servi...'. The second card is 'Demande d'autorisation douanière et fiscale (SOPRANO)' with a description 'Pour les : OEA, REP, RTC, DI, REC, REX, eAPS, UT, DENAT, Transit, TIR'. Both cards have a green checkmark icon and a link '→ Information sur le service'. Red dashed arrows point from the text 'La disponibilité, en temps réel, du téléservice est indiquée' to the green checkmarks on the service cards.

Le fonctionnement de l'aiguilleur pour les opérateurs

Pas à pas d'utilisation de l'aiguilleur par les opérateurs

- L'opérateur se munit du MRN de son mouvement

L'opérateur consulte l'aiguilleur pour savoir dans quel applicatif il doit créer sa déclaration de transit

L'opérateur renseigne le MRN de la déclaration de transit et valide

Aiguilleur DELTA-T

Aiguilleur DELTA-T

Créer une nouvelle déclaration

Vous devez créer vos nouvelles déclarations dans [NSTI](#).

Recherche d'un mouvement existant

Saisissez le MRN du mouvement recherché :

✓ Valider

Dans le cas présent, l'opérateur doit utiliser [NSTI](#)

Pour toute question, vous pouvez contacter :

Votre pôle action économique (PAE)
les coordonnées sont disponibles sur douane.gouv.fr

Info douane service (IDS)
par téléphone au 0 811 20 44 44 (0,06€ /min + prix d'un appel)
ou par mél à ids@douane.finances.gouv.fr



AVERTISSEMENT

La reproduction et l'utilisation de ce document ne sont autorisées que pour la formation professionnelle par le bureau de la Politique du dédouanement de la direction générale des douanes et droits indirects (DGDDI)



MINISTÈRE
DE L'ACTION ET DES
COMPTES PUBLICS

